



Mairie de BUISSON

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Du 10 Février 2021 à 18h30

Présents : Mesdames Chantal FRITSCH, Florence CHOPIN, Dominique LE CRONC, Sylvie PUECHLONG, Christine SERRET,
Messieurs Jacques PIOT, Philippe PUIGMAL, Jean-Jacques BLANC, Marc COUCHE, Frank DHENNIN,
Absente : Mireille DUCLOS-TORTEL
Secrétaire de séance : Sylvie PUECHLONG

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 20 Janvier 2021 : A l'unanimité

Droit de Prémption Urbain : vente RUBIN :

Le conseil municipal décide de ne pas exercer le droit de préemption urbain, voté à l'unanimité

Choix de l'entreprise pour les travaux de l'église.

5 entreprises ont été consultées, une n'a pas répondu et l'autre hors délai. La proposition des trois entreprises, SMBR, Girard et les Compagnons du Barroux ont été étudiées selon les critères suivants :

- 1- Le prix,
- 2- Les nombreuses références de restauration d'églises (entreprises des monuments historiques)
- 3- Devis détaillés
- 4- Note de méthodologie très détaillée.

L'entreprise GIRARD a été retenue pour un montant de travaux de 81 900€ HT, voté à l'unanimité

Choix du bureau d'étude pour le projet du garage :

4 architectes ont été consultés pour une mission : ESQ/APS (Esquisse et Avant-Projet Sommaire), APD/PC (Avant-Projet Définitif et Permis de Construire), PRO/DCE, (Projet et Dossier de Consultation des Entreprises), Visa et mission OPC (Ordonnancement, Pilotage et Coordination), Deux ont répondu S.T.A.T et l'Atelier SKALA.

S.T.A.T. a été retenu pour la maîtrise d'œuvre pour un montant de 20 500 € HT, voté à l'unanimité

Questions diverses :

Création de la commission du garage communal :

Philippe PUIGMAL, Jean-Jacques BLANC, Marc COUCHE, Christine SERRET, Sylvie PUECHLONG.

La séance est levée à 19 heures 30



Chantal FRITSCH

for delegate
Florence CHOPIN